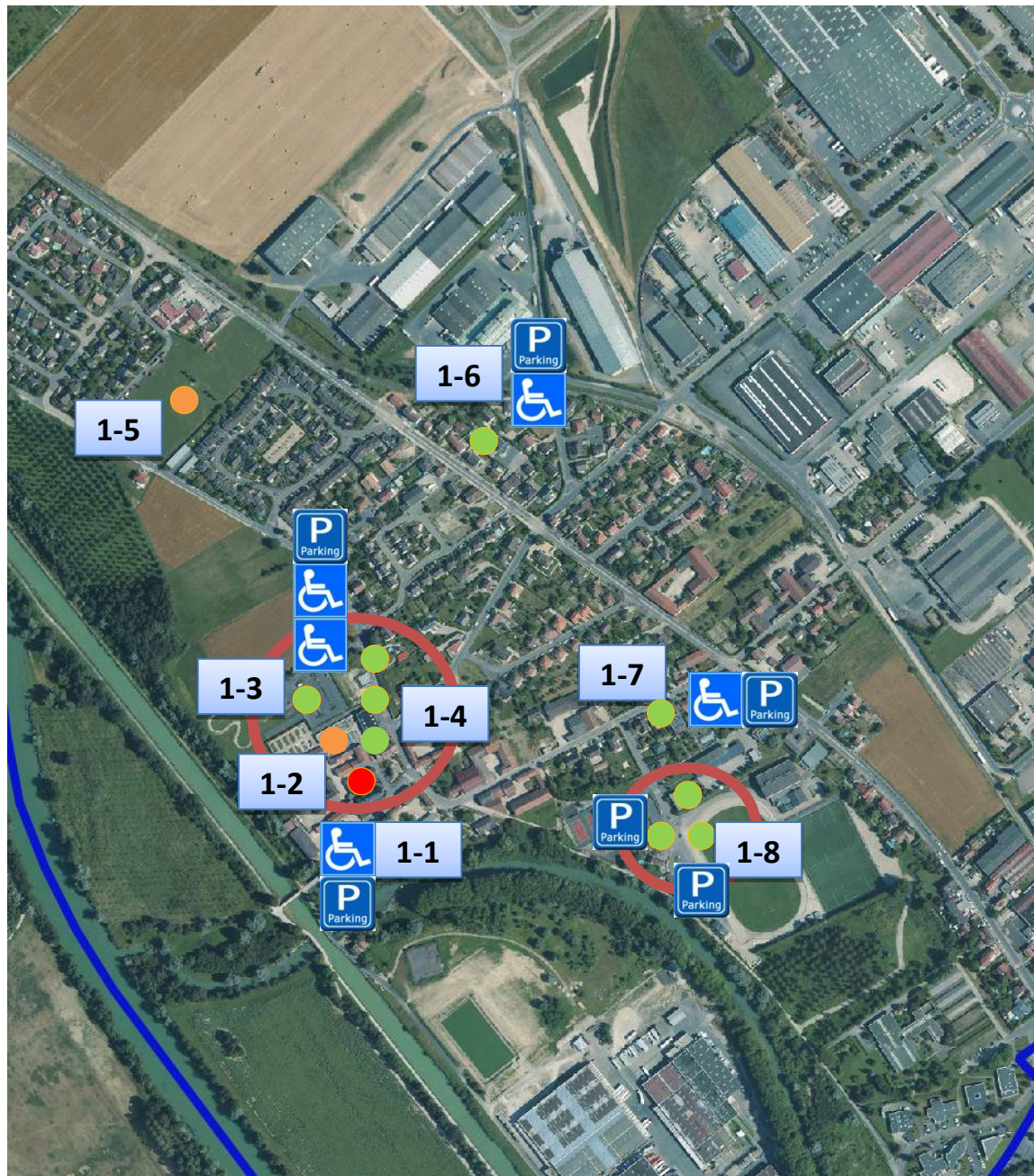




1 Lieux générateurs de déplacements



- Aux normes
- Accessible mais à améliorer
- Hors normes

-  Place PMR
-  Stationnement

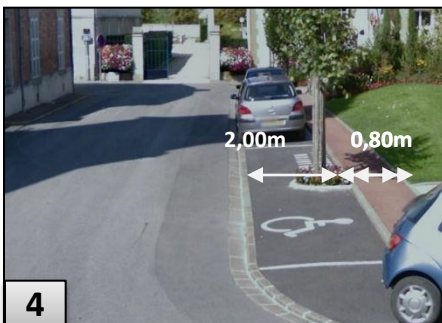
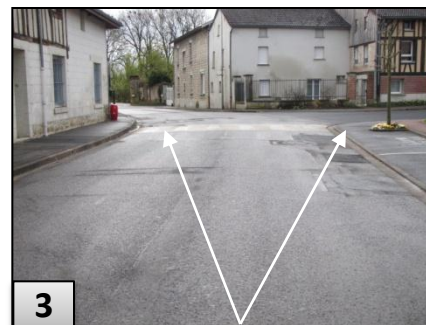
1-1 Mairie et Eglise de Saint Martin



1
Absence de garde corps (rupture de niveau de plus de 0.51m).
Absence de main courante côté mur.
Les mains courantes existantes ne dépassent pas les première et dernière marches.



2
Le ressaut du trottoir est supérieur à 2 cm
Le ressaut du trottoir est supérieur à 2 cm.
Absence de bande d'éveil de vigilance
Absence de bande d'éveil de vigilance .
de continuité de marquage sur la chaussée.
Possibilité de stationnement devant le passage piéton



4
Stationnement PMR hors norme 2m*4,60m au lieu de 3.30. Absence de signalisation verticale conforme B6d +M6h



5
Trottoir de faible largeur. Les vasques gênent les déplacements.
Absence de dispositif contrastant sur la 1ère et dernière marche.
Mains courantes non conformes à la réglementation.

Bilan de l'inspection

La place de la mairie est au centre de lieux générateurs de déplacement (mairie, église, salle des fêtes, cimetière).

Certains aménagements ne sont pas normalisés, principalement les passages piétons (**photos 2 et 3**) et le stationnement PMR (**photo 4**).

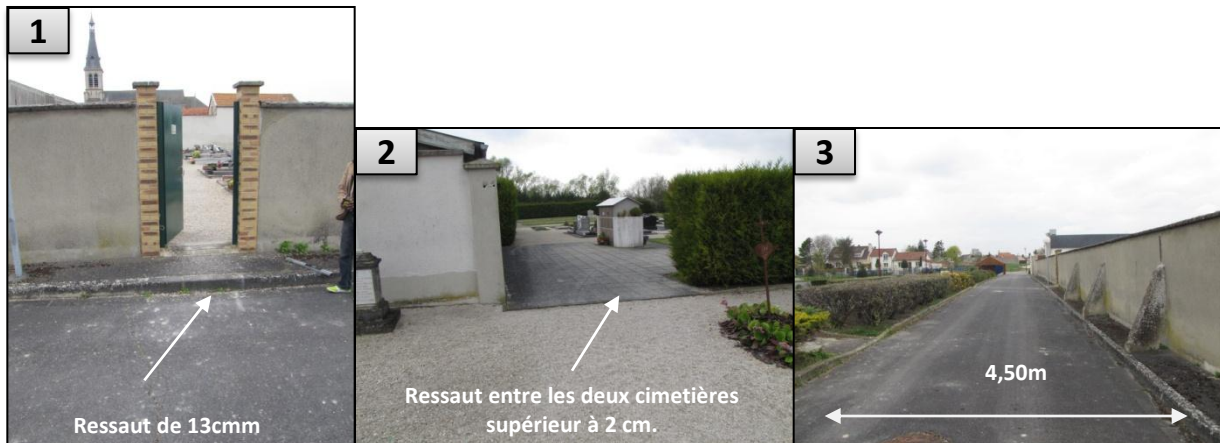
Pistes de réflexion

Réaménagement des passages piétons pour accéder à la place centrale .

Aménager un stationnement PMR normalisé avec continuité des déplacements vers les principaux sites.

Déplacer le mobilier urbain gênant ou inutile.

1-2 Cimetière de Saint Martin



Bilan de l'inspection

Le cimetière est facilement accessible côté mairie (**photo 6**). Il est plus complexe cote parking (**photo 1**).

La place de stationnement PMR côté mairie n'est pas conforme (**voir fiche 1-1**). Le cheminement entre celles du parking (**voir fiche 1-3**), et le cimetière est non normalisé.

Revêtement meuble (photo 6) sur les allées.

Pistes de réflexion

Favoriser l'entrée côté mairie (**voir fiche 1-1**) sans marches ni ressauts.

Suppression du ressaut de la porte côté parking.

Sol de l'Allée(s) principale(s) du cimetière à stabiliser.

Réaménager l'accès du cimetière côté parking (suppression des ressauts par une rampe).

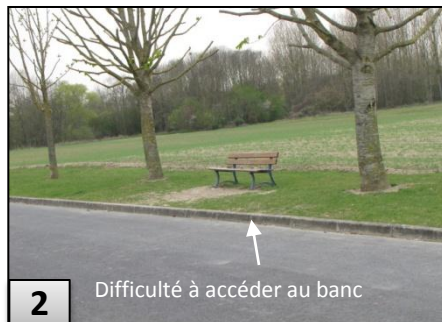
Fermer cette rue pour la circulation quotidienne par un système de blocage mobile

1-3 Maison des jeunes et parking



1

Vue depuis le chemin des Sports



2

Difficulté à accéder au banc



3

Vue vers le chemin des Sports. Ressaut important.

Bilan de l'inspection

Accès à la maison des jeunes conforme sans marches ni ressauts. Accès au terrain de cross difficilement accessible.

Pas de signalétique verticale pour les places de stationnement PMR (**Photo 8**).

Pistes de réflexion

Surbaissée les bordure en fin de trottoir (**Photo 3**) et **au droit du banc (Photo 2)**.

Déplacer le banc (**Photo 2**) et suppression du ressaut (**Photo 3**).

Mise au norme de la signalétique



4

Mise en place de signalétique verticale conforme B6d +M6h



5

Entrée charretière avec ressaut < 2 cm.

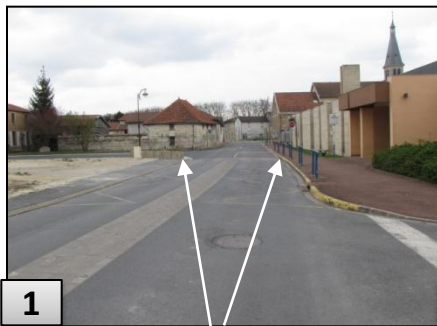


6

La présence du banc rend le terrain de crosse difficilement accessible à cause du banc (accès 0,73m).



1-4 Salle des fêtes – Parc – Monument aux Morts



1
Ressauts au droit du passages piéton supérieur à 2 cm.
Absence de bande d'éveil de vigilance.
Absence de marquage conforme.



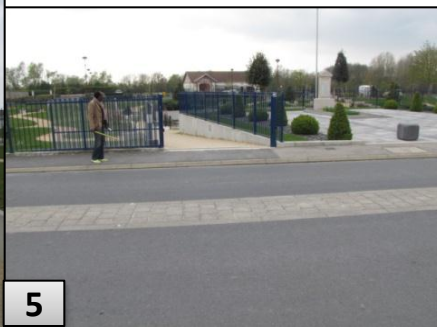
2
Entrée de la salle conforme



3
Entrée de la salle de réunion conforme – Faible ressaut sur trottoir



4
Allée d'entrée du parc



5
Entrée du parc



6
Monuments aux morts

Bilan de l'inspection

Accès à la salle des fêtes conforme sans marches ni ressauts.

Accès au parc et au monument aux morts conforme sans marches ni ressauts.

Pas de place PMR à proximité.

Passages piétons non normalisés, (**photo 1**)

Pas assez de contraste visuel des mobiliers urbains.

Pistes de réflexion

Réaménagement des passages piétons devant la salle des fêtes au droit de l'arrêt Bus (**voir page 15**).

Réflexion d'aménagement d'une place PMR à proximité immédiate et pallier de repos à l'entrée du parc.

Stationnement



Place PMR



Liaison



Inexistante



Complicquée



Aux normes

Cheminement



Inexistant



A aménager



Aux normes

Passage piéton



Au norme



A modifier



A créer

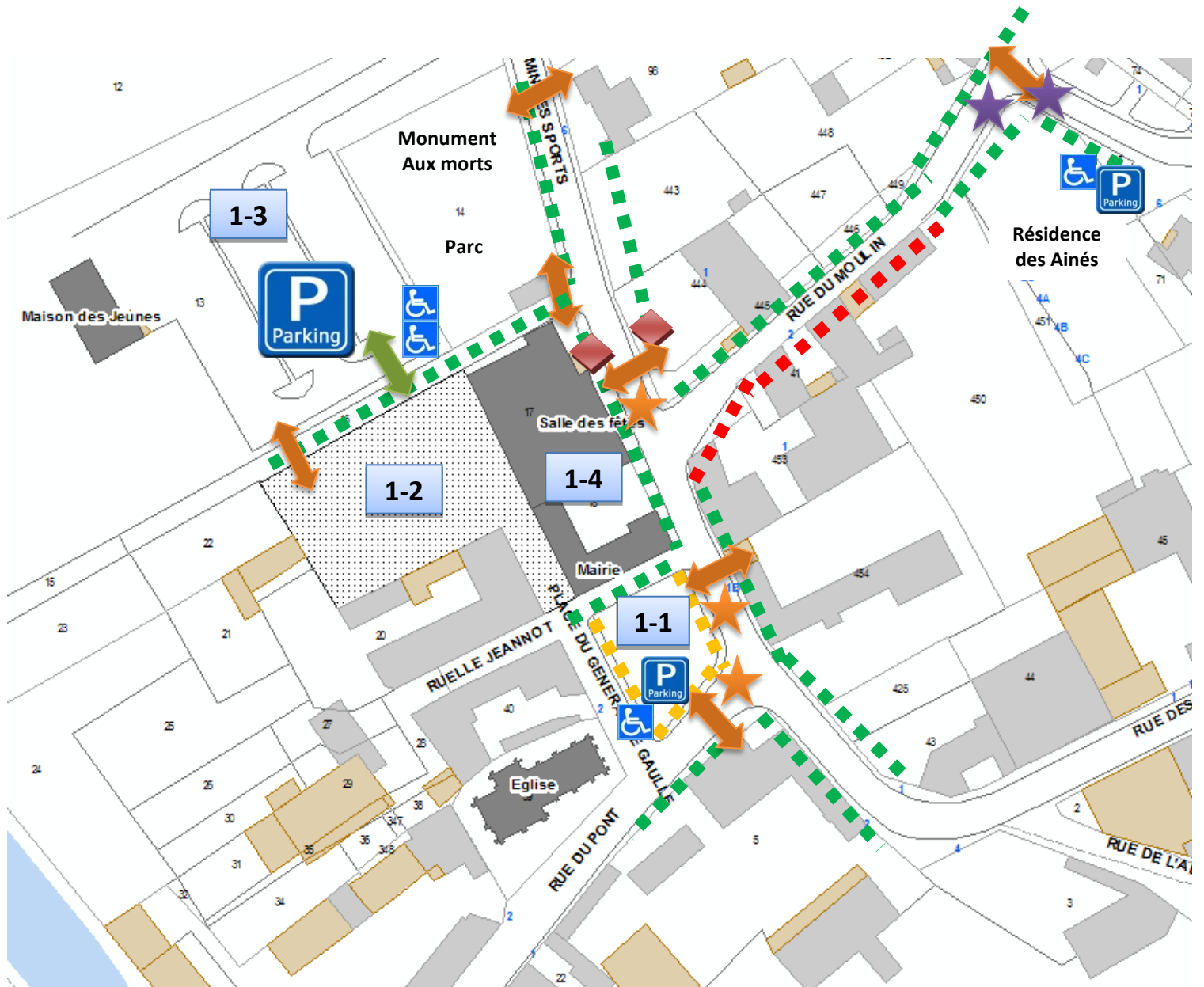
Arrêt bus



Aux normes



Hors normes



1-5 Terrain de sport – Chemin des Sports



1
Porte charretière - rue du 29 Août
Ressaut sur trottoir au droit de l'entrée
< 2 cm.

2
Porte piétonne - rue du 29 Août
Porte lourde et difficile à pousser (ressort
pour fermeture automatique)
Ressaut sur trottoir au droit de l'entrée

3
Porte piétonne – Chemin des sports
Ressaut sur trottoir au droit de
l'entrée.

Bilan de l'inspection

Pas de places de stationnement PMR à proximité du terrain de sport d'entraînement.

Porte difficile à pousser (**photo 2**).
Ressauts du trottoir au droit des entrées piétonnes.

Pas de passages piétons aménagés pour accéder au terrain rue du 29 Août.

Pas de cheminement stabilisé jusqu'au vestiaire.

Pistes de réflexion

Modification / réglage de la porte.

Réalisation d'un cheminement.

1-6 Salle culturelle – Route de Louvois



1
Passage de la rue (Route de Louvois) au parking de la salle culturelle
Trottoir avec passages ponctuels inférieurs à 0,90 m et trottoir inférieur à 1,20m

2
Ressauts importants à la fin du trottoir pour accéder au parking de la salle et mobiliers urbains non réglementaires.

3
Place de stationnement handicapé matérialisée au pied de la rampe d'accès à la salle. Absence de signalisation verticale



Bilan de l'inspection

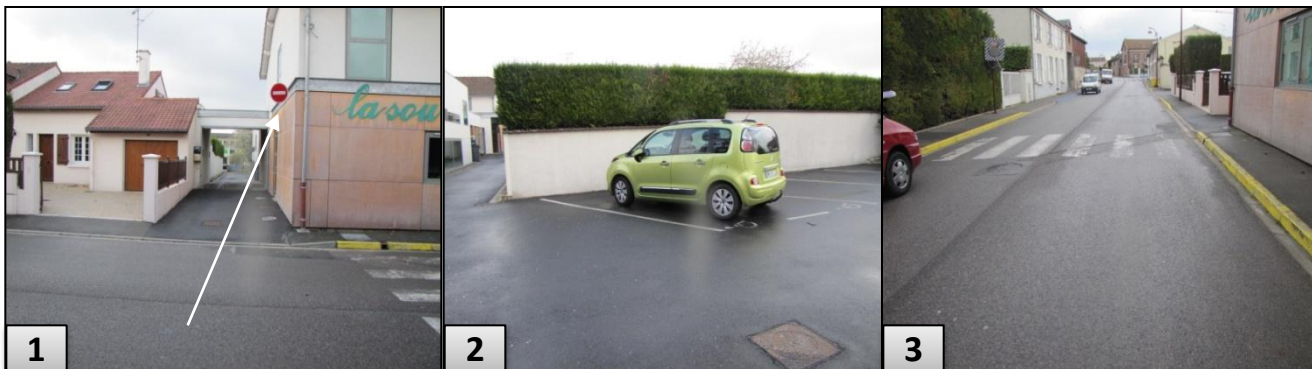
L'accès de la route de Louvois au parking de la salle est inadapté. Il oblige les personnes à mobilité réduite à se déplacer sur la partie voirie avec une visibilité limitée liée à la configuration. L'accès du parking à la salle est aux normes.

Pistes de réflexion

Réaménagement du trottoir. Avec suppression des ressauts (**photo 2**) et élargissement (**photo 1**). Mise en place d'une interdiction de stationnement dans le passage (signalisation verticale et horizontale).

Mise en place de signalétique verticale conforme B6d +M6h (**photo 3**).

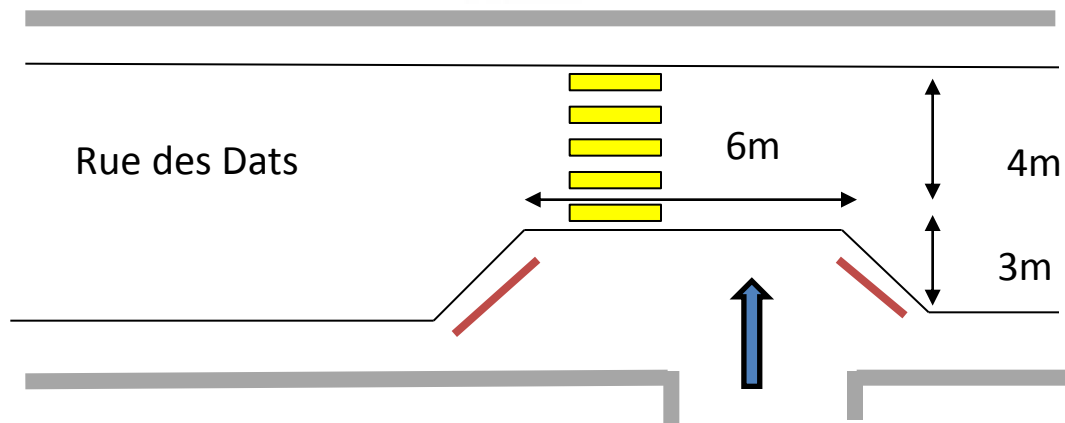
1-7 Garderie « La Souris verte »



1
Signalisation mal placée et peu visible.
Risques de contre sens.

2
Place de stationnement PMR sur parking à l'arrière de la garderie
Mise en place de signalétique verticale conforme B6d +M6h

3
Passage piéton au droit de l'entrée de la garderie.
Absence de bande d'éveil de vigilance.
Ressauts importants
Trottoir de faible largeur



Sortie parking « La Souris Verte »

Bilan de l'inspection

Pas de visibilité en sortie du parking sur le trottoir (risque de collision avec piéton).

Largeur de trottoir très faible avec présence de jeunes enfants (**photo 3**).

Passages piétons non normalisés avec ressauts (**photo 3**).

Pistes de réflexion

Aménagement de sécurité devant la garderie avec aménagement du type écluse avec passage piéton sécurisé et ralentissement de la vitesse de circulation.

Il doit mettre en valeur le sens de circulation unique et sécuriser les piétons sur le trottoir au droit du passage piéton.

1-8 Groupe scolaire - Stade municipal - Salle de tennis



1

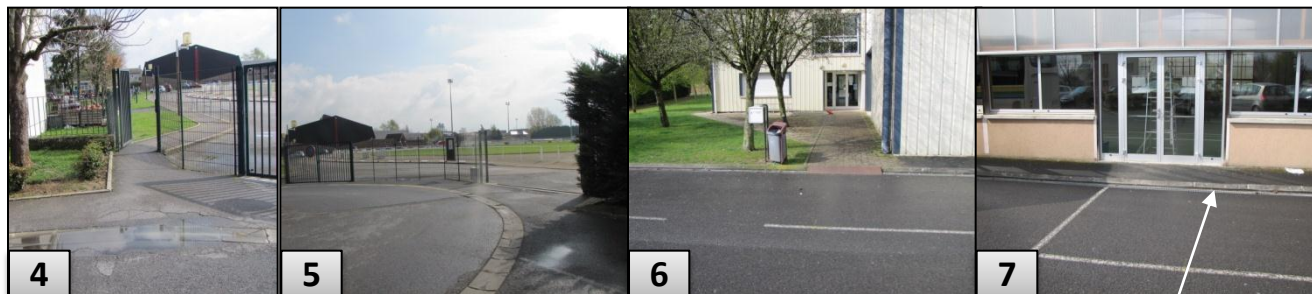
Porte charretière de l'école conforme

2

Porte piétonne de l'école conforme

3

Passage piéton au droit de l'entrée de l'école. Absence de bande d'éveil de vigilance.



4

Porte piétonne de du stade

5

Porte charretière du stade

6

Porte piétonne de la salle de tennis

7

Bilan de l'inspection

Accès au groupe scolaire accessibles sans marches ni ressauts (**photos 1 et 2**).

Accès au stade municipal et à la salle de tennis accessibles sans marches ni ressauts (**photos 4 à 7**).

Pas de place PMR à proximité.


Problèmes de stationnement sur trottoirs aux heures de sortie de l'école.


Pistes de réflexion

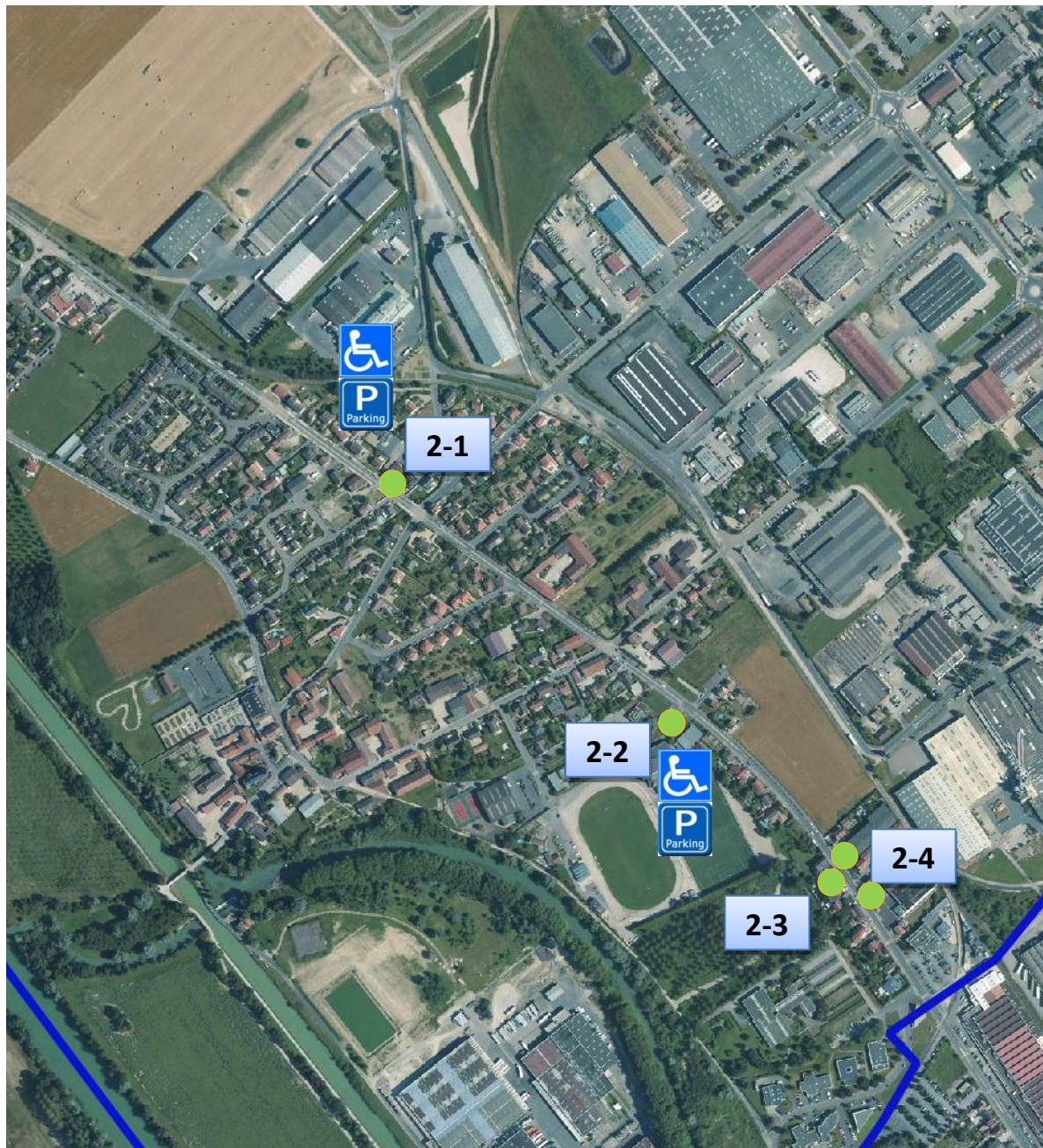
Aménagement d'une ou de deux places PMR sur le Parking actuel. Il est préconisé de les placer au plus proche de l'accès principal.

2 Commerces

- Aux normes
- Accessible mais à améliorer
- Hors normes

 Place PMR

 Stationnement



2-1 Café Tabac– Route de Louvois



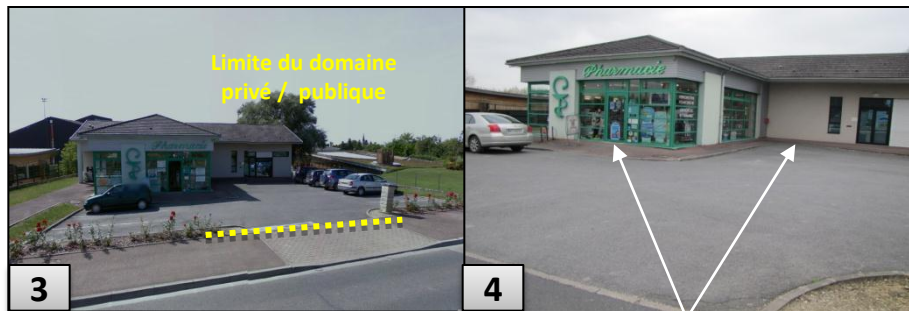
Bilan de l'inspection

L'accès aux commerces est conforme et adapté sans marches ni ressauts.

La place PMR la plus proche est au niveau de la salle culturelle.

Problèmes d'accès entre le parking et la route de Louvois. (voir la fiche 1-6).

2-2 Pharmacie Dentiste – Route de Louvois



Mise en place de signalétique verticale conforme B6d +M6h



INTERDIT SAUF G.I.G.-G.I.C.

Présence de bordure surbaissée au droit des entrées

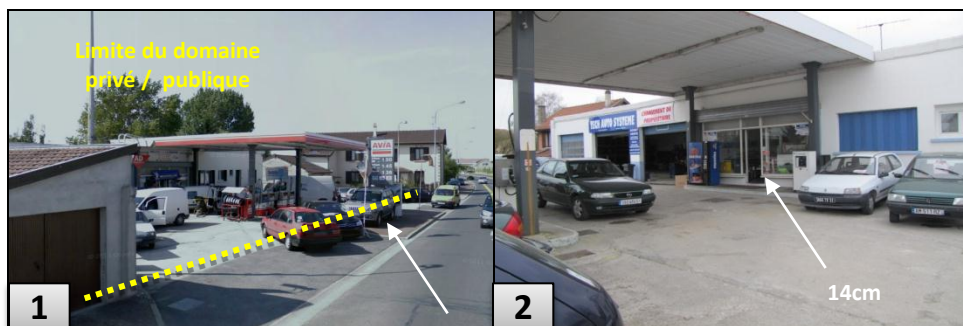
Bilan de l'inspection

L'accès aux commerces est conforme et adapté sans marches ni ressauts.

Place de parking PMR sur le parking privé. Absence de signalétique verticale conforme B6d +M6h.

Projet de réaménagement en cours (voir fiche 3-14).

2-3 Station-service – Route de Louvois



Bilan de l'inspection

L'accès aux commerces est conforme et adapté.

Ressauts important pour entrer dans le magasin de la station-service – Domaine privé (**photo 2**).

Trottoir partiellement occupé par les véhicules en vente. Ressauts sur le trottoir au niveau de l'îlot de la station < 2 cm (**photo 1**).

Pistes de réflexion

Rappel au riverain que l'arrêt et le stationnement sont interdits sur les trottoirs [art. R417-10 1°](#).

Modification de l'îlot central avec aménagement de passages bateau.

2-4 Magasins de fleurs et de carrelages



6 Route de Louvois

8 Route de Louvois

Bilan de l'inspection

L'accès aux parkings des commerces est conforme et adapté sans marches ni ressauts.